

20260501 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/71181/enfants-en-exil--pres-dun-demandeur-dasile-sur-quatre-en-europe-est-mineur>



Des enfants exilés dans un hébergement pour demandeurs d'asile en Allemagne | Photo: Picture alliance

Enfants en exil : près d'un demandeur d'asile sur quatre en Europe est mineur

Par [Maïa Courtois](#)

Plus de 150 000 premières demandes d'asile enregistrées dans des pays de l'UE concernaient des mineurs, soit près de 24% du total des dossiers. En Autriche, les moins de 18 ans représentent même plus d'un primo-demandeur sur deux.

En 2025, 158 400 primo-demandeurs d'asile enregistrés dans les pays de l'UE étaient mineurs (personnes de moins de 18 ans). Cela représente 23,7% du nombre total de premières demandes d'asile, soit près d'un demandeur d'asile sur quatre, d'après les [données publiées par Eurostat le 29 avril](#).

Leur nombre est en baisse depuis trois ans. Après 254 000 demandes en 2023 - ce qui constituait alors un record depuis le pic d'arrivées 2015-2016 -, les demandes ont diminué à 224 000 en 2024, puis ont donc baissé encore plus fortement l'an dernier.

Les filles représentent 45% de ces enfants, une proportion non négligeable qui reste à peu près stable depuis plusieurs années : entre 2015 et 2025, la moyenne est en effet de 42%.

Plus d'un demandeur sur deux est mineur en Autriche

L'Autriche arrive en tête des destinations clés pour ces mineurs. La part des moins de 18 ans dans les premières demandes d'asile atteint, dans ce pays, plus d'un dossier sur deux : 57,3%. Ils représentent ensuite près de 45% des dossiers en Allemagne et 30% en Finlande.

A lire aussi

[Regroupement familial : cinquante ans après sa création en France, un titre de séjour en forte baisse](#)

Les dossiers examinés en 2025 de mineurs arrivés au courant de l'année ou dans les années précédentes ont abouti à près de 113 000 protections en première instance, contre 20 000 rejets.

Un peu plus de 6 000 enfants ont obtenu protection après un recours. In fine, "le pourcentage de décisions positives a été plus élevé pour les mineurs que pour les adultes sur la période 2014-2025", souligne Eurostat.

Baisse des demandes de mineurs non accompagnés

En 2025, Eurostat comptabilise près de 21 000 demandes d'asile déposées par des mineurs non accompagnés (MNA). La tendance est, là aussi, à la baisse : en 2022, Eurostat enregistrait [près de 40 000 mineurs non accompagnés](#) ayant déposé une demande de protection internationale dans les différents États membres de l'Union européenne (UE).

La proportion de MNA parmi les moins de 18 ans déposant une première demande d'asile atteint 13,3%, détaille Eurostat. Cette population particulièrement vulnérable, car isolée, correspond à près de 4% du nombre total de primo-demandeurs d'asile.

La part de ces mineurs non accompagnés dans le nombre total de dossiers déposés pour la première fois par des jeunes âgés de moins de 18 ans est la plus élevée en Slovénie, à hauteur de 78%, puis en Lettonie (73%).

Ils représentent ensuite près d'un mineur demandeur d'asile sur deux en Bulgarie, aux Pays-Bas et en Lituanie.

L'Afghanistan, toujours première nationalité des mineurs demandeurs d'asile

Les trois nationalités les plus représentées parmi les mineurs demandeurs d'asile sont les Afghans (16,9%), les Syriens (13%) et les Vénézuéliens (10,7%).

A lire aussi

[Espagne : seulement 157 migrants mineurs ont été transférés des Canaries vers la péninsule en 2025](#)

De la même façon, les Afghans sont la nationalité la plus représentée parmi les mineurs non accompagnés. Ils représentent 12% de ceux qui déposent une demande d'asile, suivis de près par les MNA érythréens et syriens.